

Secrétariat général

Paris, le **12 MARS 2019**

Délégation
aux relations
européennes et
internationales
et à la coopération

Le Délégué aux relations européennes et
internationales et à la coopération

Sous direction
des affaires européennes
et multilatérales

à

Mesdames les Rectrices, Messieurs les Recteurs

Département
de l'Union européenne
et des organisations
multilatérales

DREIC B1/ML/n° -

Objet : Implication des académies dans le cadre de la présidence française du G7 2019.

A-62

Affaire suivie par
Mélanie Lizé

Depuis le 1er janvier 2019, la France assure la **présidence du G7**, dont la priorité est donnée à la **lutte contre les inégalités**. Dans cette optique, le Gouvernement a décidé de faire **une place toute particulière aux questions d'éducation**.

Téléphone
01 55 55 19 09

La dernière réunion des ministres du G7 strictement consacrée à l'éducation s'est tenue en mai 2016, au Japon. Elle a conduit à l'adoption de la Déclaration de Kurashiki qui a consacré le rôle essentiel de l'éducation dans un monde aux défis inédits. En 2018, le G7 canadien a notamment permis la rédaction de la Déclaration de Charlevoix sur l'éducation de qualité pour les filles, les adolescentes et les femmes dans les pays en développement. La Déclaration de Mendoza, adoptée au G20 argentin de 2018 a, pour sa part, permis d'aborder les notions de compétences, d'éducation, et d'employabilité et de petite enfance.

Courriel :
melanie.lize
@education.gouv.fr

L'édition 2019 du G7 conforte toute la visibilité donnée à la place faite à l'éducation au cœur de nos sociétés, en lui consacrant deux réunions de haut niveau en amont du sommet des chefs d'Etat :

- **une réunion des ministres de l'éducation**, prévue le 4 juillet au Centre international d'études pédagogiques de Sèvres (prochainement France Éducation International), qui abordera les enjeux de la scolarisation dès le plus jeune âge et de la formation des enseignants ;
- **une réunion des ministres en charge du développement et de l'éducation**, prévue le 5 juillet à l'UNESCO, qui sera consacrée à l'éducation des filles et à l'enseignement et la formation professionnels dans les pays en développement.

110 rue de Grenelle
75357 Paris 07 SP

L'« **ouverture** » est au cœur des enjeux de ce G7 : ouverture à des pays invités, renforcement de la coopération avec les pays en développement, prise en compte des attentes de la société civile.

Copie à :
Madame la Secrétaire générale
Monsieur le Directeur général de l'enseignement scolaire
Madame la Conseillère jeunesse, en charge des relations
internationales



I. Mobiliser les académies

S'agissant de la prise en compte de la société civile, la participation des académies et des établissements à la dynamique de la présidence française du G7 est attendue.

Au-delà de **l'information des académies et des établissements**, la présidence française du G7 Education souhaite mobiliser les élèves autour de **simulations de négociations en format G7** en réponse à la priorité du G7 qu'est **la lutte contre les inégalités**.

C'est l'occasion de donner la parole aux élèves **sur les problématiques d'inégalités à l'école**, mais aussi d'impulser une véritable dynamique dans les établissements scolaires autour du G7 et de l'importance du multilatéralisme et de son fonctionnement.

Sous l'autorité des recteurs, les délégués académiques aux relations européennes et internationales et à la coopération (DAREIC) sont chargés d'assurer un rayonnement efficace de la présidence du G7 en accompagnant les établissements scolaires dans cette initiative pédagogique.

II. Simuler des négociations du G7 (cf. fiche descriptive en annexe)

Afin de sensibiliser les élèves aux problématiques de la lutte contre les inégalités, et les initier aux processus de négociation multilatérale, les établissements, **sous l'impulsion des équipes pédagogiques**, sont invités à organiser des simulations de G7.

Toutes les classes de collège peuvent conduire ces simulations. En particulier, en classe de 5^{ème}, la **question des inégalités** est abordée en **géographie** dans le thème « *La question démographique et l'inégal développement* ». Il est abordé, à grands traits, la géographie de la richesse et de la pauvreté à l'échelle du monde. « *L'objectif est de sensibiliser les élèves à l'inégale répartition des richesses. Ils découvrent aussi que les différents niveaux de richesse et de pauvreté et donc les inégalités sociales sont observables dans tous les pays* » indique le programme.

Ainsi, cette simulation est **une opportunité** pour les élèves **d'approfondir le sujet des inégalités à l'école**, et de **les sensibiliser davantage**, en leur demandant de faire des propositions ou de suggérer des pistes d'amélioration (« **7 mesures pour lutter contre les inégalités à l'école** »). Vous trouverez **en annexe** des informations plus précises sur cette simulation du G7, ainsi qu'un plan pour les tables de réunion.

Cette action éducative contribue non seulement à promouvoir les droits de l'Homme et la participation des élèves, mais aussi à développer des savoir-être majeurs tels que l'éloquence, l'esprit critique, le travail en équipe, et des compétences en matière de communication, de relations internationales et de diplomatie.



3 / 6

Les productions des classes issues de ces simulations, que vous voudrez bien recueillir auprès des établissements sont à transmettre **d'ici le 1er juin 2019** (à l'adresse : g7.dreic@education.gouv.fr). Elles pourront être valorisées sous forme d'un recueil qui sera remis aux ministres du G7 présents lors de la ministérielle du 4 juillet.

Je vous remercie par avance pour la transmission de ces informations aux délégués académiques aux relations européennes et internationales et à la coopération, ainsi qu'aux chefs d'établissements.

Hervé Tilly

Délégué aux relations européennes
et internationales et à la coopération



Présidence française du G7

Fiche descriptive pour la simulation de négociations en format G7 au collège

Dans le cadre de la présidence française du G7, les académies sont invitées à organiser des simulations de négociations multilatérales sur la thématique de la réunion ministérielle dédiée à l'éducation : la lutte contre les inégalités.

Il s'agira par cet exercice de sensibiliser les élèves des collèges aux relations multilatérales, notamment aux enjeux communs des pays du G7, tout en développant leur esprit critique, leur sens de la diplomatie, leurs connaissances géopolitiques, en lien avec les programmes scolaires. Leurs compétences orales, le travail en équipe pourront également être valorisés lors de ces simulations.

L'objectif est de les amener à conduire une réflexion sur la lutte contre les inégalités et de lui donner la forme d'une déclaration comprenant **les 7 mesures-clés pour lutter contre les inégalités à l'école**, à envoyer d'ici le 1^{er} juin à l'adresse électronique suivante : g7.dreic@education.gouv.fr.

I. Contexte et enjeux de la simulation

Depuis le 1er janvier 2019, la France assure la présidence du G7², dont la priorité est donnée à **la lutte contre les inégalités**. Dans cette optique, la France a décidé de faire **une place toute particulière aux questions d'éducation**.

Avant le Sommet des Chefs d'Etats qui clôturera la présidence en août à Biarritz, le ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse s'implique dans l'organisation de deux réunions ministérielles **sur le thème de la lutte contre les inégalités** :

- une **réunion des ministres de l'éducation**, qui approfondira deux thèmes : les **enjeux de la scolarisation précoce** et la **qualité de la formation des enseignants** (4 juillet) ;
- une **réunion des ministres de l'éducation et des affaires étrangères** sur les thématiques de l'éducation des filles et de la formation professionnelle (5 juillet).

II. Objectif de la simulation

L'objectif d'organiser de telles simulations au sein des établissements est double :

- **pédagogique** d'une part : les élèves pourront développer et expérimenter des savoir-être et compétences nécessaires dans leur parcours pour devenir des citoyens éclairés : esprit critique, négociation, éloquence, expression d'une opinion, travail d'équipe. Ils pourront également se familiariser avec les mécanismes de négociations et les relations multilatérales, qui s'inscrivent dans les programmes scolaires ;
- **valorisation du G7** : les élèves pourront par cet exercice comprendre et s'impliquer dans l'actualité de la présidence française du G7.

² Le **G7** (« **Groupe des sept** ») est un groupe de discussion et de partenariat économique de sept pays réputés être les plus grandes puissances avancées du monde qui détiennent environ les 2/3 de la richesse nette mondiale : Allemagne, Canada, États-Unis, France, Italie, Japon et Royaume-Uni. Le sommet du G7 réunit chaque année les chefs d'État ou de gouvernement de ces pays, ainsi que les présidents de la Commission et du Conseil européens ;



L'association des académies et des établissements à cette dynamique permettrait de rendre plus concret cet événement au niveau de la communauté éducative et des élèves.

Les académies seront invitées à remonter les productions des élèves **avant le 1^{er} juin** (cf. ci-après IV. Transmission des livrables), afin de les réunir sous forme d'un recueil, qui pourra être remis aux ministres présents lors de la réunion des ministres de l'éducation du 4 juillet.

III. Déroulement de la simulation de négociations

Afin que cet exercice se déroule dans les meilleures conditions dans les classes des collèges, la préparation de la séquence de simulation pourra se diviser en deux séances et se structurer comme suit :

Séance 1

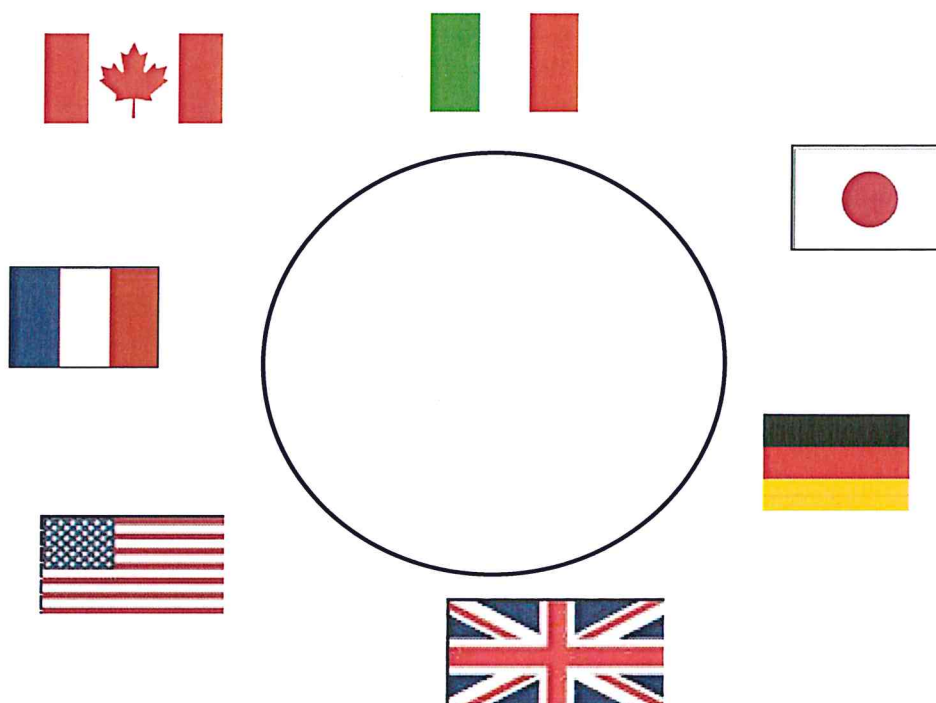
- Désignation des 7 groupes d'élèves représentant les États membres du G7.
- Les élèves font des recherches sur le système éducatif du pays qu'ils représentent.
- Chaque groupe discute et note des propositions pour lutter contre les inégalités à l'école.

Séance 2

- Lors de la seconde partie de la séance : le groupe représentant la France préside la séance de négociations, sous le contrôle du professeur.
- Les élèves avancent des propositions sur la thématique et en discutent.
- Les élèves rédigent en commun une « déclaration », sous la forme de 7 mesures-clés pour lutter contre les inégalités à l'école.

Le plan de table protocolaire (placement des États-membres du G7, ci-après) pourrait être repris par les enseignants.

*Table ronde G7
Ordre présidences tournantes à partir de la France à sa droite
pour vos tables de réunion*





6 / 6

IV. Transmission des livrables

Chaque établissement transmet au recteur la ou les « déclaration(s) » contenant les 7 mesures clés pour lutter contre les inégalités sociales.

Les académies pourront ainsi envoyer les diverses déclarations directement à la DREIC (g7.dreic@education.gouv.fr).

Un recueil regroupant les déclarations des classes concernées sera ainsi constitué et remis aux ministres présents à la Ministérielle du 4 juillet 2019. Il sera diffusé aux établissements ayant participé à l'exercice.